

LE JOURNAL N°2
municipales

2014-2020

MON PROJET POUR LA SEYNE-SUR-MER



ÉDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 30 mars, nous élirons le nouveau conseil municipal ainsi que nos représentants intercommunaux. Il s'agit d'un choix important qui doit être fait en conscience. Cette version résumée du projet municipal de la liste que je conduis doit vous y aider.

Les propositions qu'il contient, mon équipe et moi-même les avons voulues utiles, réalistes et sérieuses. Pas d'effets d'annonce, de promesses démagogiques, d'engagements impossibles à tenir : notre ambition est de défendre les intérêts essentiels de La Seyne et de ses habitants, de réaliser le meilleur au moindre coût.

Ce projet est né des très nombreux échanges, discussions et rencontres que nous avons eus au cours des 18 derniers mois. Lisez-le, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Et surtout, allez voter : notre ville le mérite !

Damien GUTTIEREZ

liste

La Seyne change en Bleu Marine





Projet municipal 2014-2020

NOUS LE FERONS !



BAISSER LES IMPÔTS, C'EST INDISPENSABLE !

Chacun le reconnaît: l'UMP et le PS sont les champions des impôts et taxes. Parce que moins d'impôts c'est plus de pouvoir d'achat pour vous et vos familles, il faut alléger la dépense publique.

- Alléger la fiscalité locale au cours de la mandature 2014-2020. Après avoir fait un audit complet des finances, nous réduirons les impôts locaux à la hauteur des économies de fonctionnement réalisées. Certains travaux sous-traités à des sociétés privées seront désormais confiés aux employés municipaux.
- Diminuer drastiquement les frais de communication.
- Abaisser le montant de l'amende pour stationnement irrégulier de 17 € à 11 € dès que la loi le permettra.
- Renégociation de tous les contrats arrivant à leur terme avec une vraie mise en concurrence. La transparence sera totale.
- Veiller à ce que l'intercommunalité permette une mutualisation des moyens des communes et non l'empilement des dépenses et les gaspillages. Imposer la transparence des décisions.

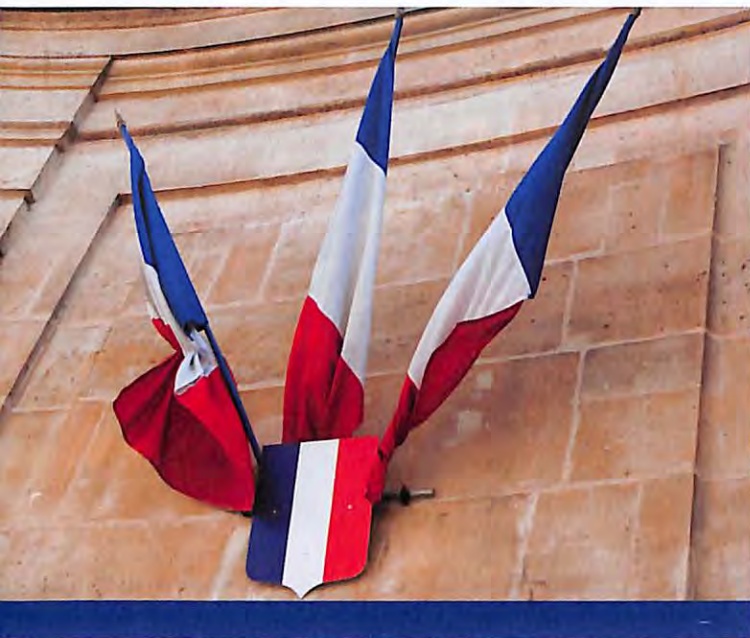
SÉCURITÉ: NOTRE PRIORITÉ !

La politique de sécurité publique menée par la municipalité et par l'État n'est pas à la hauteur du défi posé par l'explosion des crimes et délits depuis ces trente dernières années. Il est

temps d'apporter une réponse dissuasive et répressive, en instaurant une politique de tolérance zéro.

- Augmenter les effectifs de la police municipale.
- Redéfinir les missions de la police municipale. Elle ne doit plus servir à traquer les automobilistes mais doit être redéployée dans tous les quartiers. Il n'y aura pas de zones de non-droit.
- Faire davantage patrouiller la police municipale la nuit. Des équipes de police municipale sécuriseront les rues, notamment pour prévenir les cambriolages et les agressions. Une brigade cynophile sera créée.
- Priver d'accès au CCAS et au logement social les délinquants récidivistes.
- Généraliser la vidéo-protection de la voie publique et des bâtiments publics. Installer de nouvelles caméras (subventionnables à 40 % par l'État) aux endroits où la population se sent le plus en insécurité.
- Refuser et lutter contre le nomadisme (l'installation de gens du voyage et surtout de Roms).
- Mettre en place des rappels à l'ordre systématiques par le maire pour les mineurs délinquants.
- Encadrer les délinquants condamnés à des peines de travaux d'intérêt général par les services de police.
- Généraliser le système d'appel d'urgence pour les personnes âgées.





COMMUNAUTARISME : ICI, C'EST LA FRANCE !

La République dans son ensemble est minée par certaines revendications communautaristes. Il faut rappeler sans faiblir les règles du jeu : ici, c'est la France et seules nos lois ont vocation à s'appliquer.

- Faire respecter les règles de la laïcité. Empêcher l'introduction d'une alimentation confessionnelle dans les écoles. Ne subventionner aucune association ou club communautariste.
- Dissuader les actes provocateurs anti-Français. Véritable bras d'honneur à la communauté nationale, le déploiement de drapeaux étrangers, notamment à l'occasion de compétitions sportives ou de mariages, sera interdit par arrêté municipal. La police municipale sera mobilisée lors des manifestations à risques. Le drapeau français sera fièrement hissé sur tous les bâtiments publics municipaux.

Développement touristique : notre avenir

La culture ne doit pas être réservée à quelques privilégiés. Elle doit être diverse : populaire, classique, novatrice, et toujours fédératrice d'énergie et de plaisir. Elle doit aussi respecter notre identité, faire vivre notre patrimoine culturel local.

Une grande station balnéaire, c'est changer l'image du centre-ville, soigner l'accueil des croisiéristes, rénover la corniche de Tamaris, obtenir le pavillon bleu pour nos plages, refaire la place Edouard Lalo et réaménager le port de Saint-Elme.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE : UNE VOLONTÉ AU SERVICE DE L'EMPLOI

Le développement de notre territoire nécessite des mesures ciblées destinées à favoriser le tissu économique local. Un cœur de ville vivant et attractif est la condition nécessaire pour l'essor de notre ville.

- Favoriser, dans les limites de la loi, les producteurs locaux dans l'attribution des marchés publics (par exemple les filières courtes, pour l'approvisionnement des cantines).
- Contraindre l'intercommunalité à abaisser le montant de la CFE (cotisation foncière des entreprises).
- Mettre en place un guichet unique pour le commerce. L'accueil et l'aide aux commerçants désireux de s'installer ou rencontrant des difficultés seront une priorité.
- Appliquer en permanence le minimum prévu par la loi pour la TLPE – taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures.
- Favoriser l'implantation de nouveaux commerces, en préemptant des locaux vacants à usage commercial et en contrôlant drastiquement l'installation de la grande distribution.
- Développer les réseaux d'accès aux services numériques.





VIE MUNICIPALE : TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE LOCALE

Nous estimons que tout doit être fait pour donner la parole aux habitants et qu'il faut les écouter.

- Réunion d'information systématique des habitants d'un quartier ou d'une rue pour leur présenter tout projet communal les concernant afin de prendre en compte leurs observations et leurs demandes.
- Consulter la population par référendum local sur tous les grands sujets qui engagent l'avenir de notre ville. Les projets les plus importants feront l'objet d'une consultation et donc de débats publics avec la population.
- La mairie est la maison du peuple : chaque habitant doit pouvoir s'y rendre et rencontrer facilement le maire et les élus.

Circulation automobile en centre-ville

La traversée du port du centre-ville est devenue une épreuve. Elle compromet gravement toute chance de redressement économique de La Seyne. Il faut aussi :

- Construire un parking souterrain de 500 places à des tarifs résidents et commerçants.
- Réaliser une grande place avec kiosque et fontaines.
- Mettre en place un nouveau plan de circulation en centre-ville

QUALITÉ DE VIE : AU SERVICE DES HABITANTS

L'amélioration de la qualité de vie est une priorité politique. L'action municipale doit être orientée pour améliorer concrètement le cadre de vie, l'agencement urbain dans lequel vivent les habitants.

- Assurer la propreté des rues. Trop souvent, les habitants se plaignent de la saleté des rues : déjections canines, amoncellement d'ordures ménagères pas ou mal ramassées, tas de feuilles mortes. Une ligne téléphonique sera mise en place avec intervention sous 24h pour y remédier.
- Soutenir les familles, le développement des crèches privées et publiques.
- Assurer un nombre suffisant d'agents de surveillance à la sortie des écoles.
- Faciliter la vie des parents en améliorant les modalités d'inscription à la cantine de leurs enfants.
- Donner à nos enfants les meilleures conditions pour travailler : un plan pluriannuel d'entretien et de rénovation des écoles sera mis en place.
- Soutenir les événements sportifs qui animent la ville et contribuent à son rayonnement.
- Soutenir le monde associatif. Les associations qui participent utilement à la vie locale et répondent à de vrais besoins de la population ne seront pas impactées par les économies budgétaires. Une charte associative permettra d'assurer la transparence des attributions de subventions.
- Lancer, dès avril 2014, un audit complet sur l'état de la voirie, des réseaux et des trottoirs de la commune afin de définir les priorités de rénovation.
- Refuser la construction de nouveaux logements sociaux tant que le parc existant n'aura pas été totalement occupé et rénové et la procédure d'attribution de logements rendue transparente.



LE 30 MARS, VOTEZ

Damien GUTTIEREZ

liste

La Seyne change en Bleu Marine

